

Genre du véhicule  
Machine de travail lourde  
(véhicule spécial) \*)

Marque de fabrication  
FIATALLIS

Type  
FR 12

Fiche d'homologation N°  
CH 5273 08

Constructeur  
Identification  
FIATALLIS EUROPE S.p.A., I-10100 Torino

sur la plaquette du constructeur -

devant le N° du châssis "R12A2"

à gauche, à l'avant latéralement sur la plateforme du conducteur

Plaquette constructeur

N° du châssis

à gauche, à l'avant latéralement sur le chariot arrière et à droite, à l'arrière latér. sur chariot avant

Identification du moteur

"8065.24\*092" devant le No du moteur, à droite, latéralement sur le bloc

Importateur principal

ROBERT AEBI AG., 8023 Zurich

Véhicule homologué

R12A2T\*550 137

Châssis

Nombre d'essieux

2 Nombre de roues 4

Direction

hydrostatique, assistance hydraulique; articulée

Transmission

boîte automatique

Nombre de vitesses

4 (2 commandées) Entraînement toutes roues

Frein de service

air comprimé/hydraulique, 2 circuits chacun,

à disques, sur toutes les roues

Frein auxiliaire

circuits 1 + 2 du frein de service

Frein d'arrêt

mécanique, à expansion interne,

sur l'arbre de la boîte c.v.

Contrôle 2 circuits

manomètre double + LT / différence pression + LT

Carrosserie

pelle

Nombre de portes

1 Compteur de vitesse -

Ceintures sécurité

av - ar -

Cale

1=440x300x220mm Rétroviseurs gauche + droite

Antivol

-

Nombre de places

t 1 av centre ar

Dimensions

intérieur extérieur

Longueur

7030 Empattements 2800

Largeur

2500 Essieu double av ar

Hauteur

3250 Voies av 1900 ar 1900

Porte à faux

av 2510 Voies av -

ar 1720 ar -

Distance volant - vers l'avant du véhicule

4020 Braquage ø g 8600 d 8600

Moteur

Marque

FIAT

Type

8065.24.092

Construction

en ligne

Temps

4 (turbo)

Carburant

D

Position

arrière

Refroidissement

eau

Nombre cylindres

6

Alésage

103

Course

110

Cylindrée

5497

CV-Impt

28,0

Puissance en kW

92 SAE-net

à U/min

2400

Bruit à l'arrêt

76 dB/A

à U/min

1800

Silencieux

1 pot 735 x ø 260 mm x

Mesure des gaz

Bacharach = 4,0

Déparasitage

-

Poids

avant

arrière

total

Poids à vide

5550

6300

11850

Charge utile

(avec pelle standard de 1,91 m<sup>3</sup>) -

11850

Poids garantis

13000

Pneus

17,5 - 25

17,5 - 25

+

Ply / bar

R / 3,25

R / 3,25

Charge

7560

7560

pour V max

50

50

Jantes

mécanique

automatique

Gat poids remorquable avec/sans frein

Garantie poids de l'ensemble

Foirds remorquable testé

Charge garantie sur le toit

Vitesse maximale selon le constructeur

33 km/h

testée 30 km/h à U/min 2600

au moteur prise de force

§)   
 Equipement HCR (E)   
 Feux de route HCR (E)   
 Feux de croisement A (E)   
 Feux de position R (E)   
 Feux rouges S1 (E)   
 Feux stop S1 (E)   
 Clignoteurs av AV/ 4 (E) ar 2a (E)   
 Catadioptres av I ar I (E)   
 Feux de gabarit av A (E) ar I   
 Feux amère de brouillard 2/ lampes de travail (LT)   
 Feux complémentaires 1/ à gauche, séparé   
 Eclairage plaque 1/ balai   
 Essuie-glace 1/ balai avec/sans lave-glace   
 Avertisseurs KLAXON 841 (E) CH 5 0701 04   
 ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Machine de travail lourde (vhc. spécial)   
 Marque et type FIAT ALLIS FR 12   
 Homologation CH 5273 08   
 N° CH 5273 08   
 Carrosserie pelle   
 Places total 1 avant            
 Poids à vide 11850 Carburant D   
 Charge utile - CV-impôt 28,0   
 Poids total 11850 Cylindrée 5497

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement, voir la fiche des émissions)

- \*) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4020 mm   
 x) Insonorisation : les parties à gauche et à droite du moteur et le carénage sous le moteur.   
 +) Variante de pneus : 17.5 - 25 12 FR 7560 (2,5) Vmax 50 km/h   
                           15.5 25 R 6320 (3,25) 50 km/h   
                           15.5 25 12 FR 6320 (2,5) 50 km/h   
                           14.00 24 R 6640 (3,5) 50 km/h   
                           14.00 24 10 FR 6640 (2,75) 50 km/h

§) Equipement : la hauteur des feux de croisement est admise pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 118 - Vitesse maximale 35 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;   
 125 - autorisation spéciale obligatoire (code 14);   
 137 - signalisation jaune/noir: la protection à l'avant de la pelle;   
 138 - protection : sur les dents de la pelle;   
 141 - assurer : les commandes de la partie hydraulique de travail;   
 160 - montage : les feux prescrits;   
                           les bavettes arrière.